



La délibération autorisant le Maire à obtenir un emprunt de fonds pour ce projet auprès du Feicom a été votée à Ambam ce mercredi 28 octobre, à l'unanimité au cours d'un Conseil Municipal élargi au Comité Communal, en présence du Préfet de la Vallée du Ntem, M. Bouba Haman.

480 millions de francs CFA, c'est ce qui faudra pour doter **la commune d'Ambam** (siège des institutions départementales dans la Vallée du Ntem, région du Sud) d'un nouvel **hôtel de ville**. D'importants travaux placés sous une session extraordinaire du Conseil Municipal élargi au Comité Communal, se sont tenus ce jour dans la salle des actes de la Mairie. Un seul point était à l'ordre du jour : « l'amendement concernant la délibération autorisant le Maire à obtenir un emprunt de 480 millions de francs CFA auprès du FEICOM pour la construction de l'Hôtel de ville d'Ambam ». Compte tenu de « la pertinence » de cette délibération, elle a été votée à l'unanimité par l'ensemble du conseil.

« Il nous faut des infrastructures nouvelles et modernes dignes de notre belle et verdoyante ville d'Ambam, chef-lieu d'un département dit des trois frontières. Et qui corresponde à la qualité et la quantité des services de la commune à l'ère de la décentralisation. Le bâtiment qui abrite actuellement les services de la Mairie ne pourra nous servir que d'annexe », a laissé entendre Monsieur MVOA Génère Purcell, deuxième Adjoint au Maire contacté au téléphone par la rédaction de 237actu.

Une envie sans doute des membres de l'exécutif municipal qui a pour Chef, M. Zomo Ovomo

Samson, d'insuffler et d'implémenter véritablement le dynamisme de développement à l'effet de changer le cadre et les conditions de vie des populations qui les ont élus le 9 février 2020.

Signalons d'ailleurs qu'après le vote à l'unanimité de cette délibération par les conseillers municipaux, le rapport du comité Communal de gestion des revenus forestiers de la forêt Communal d'Ambam a été présenté.